



Paris, le 8 avril 2008

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réaction de l'AMF sur le projet de réorganisation de l'Armée de terre

L'Association des maires de France a été alertée par plusieurs maires de villes de garnisons sur le projet de réorganisation de l'Armée de terre, dont ils ont eu connaissance par la presse. Afin de répondre à leur inquiétude, Jacques Pélissard, Président de l'AMF, a saisi le ministre de la Défense pour lui demander de préciser le contenu exact de ce projet de réforme.

L'AMF estime en effet nécessaire de mesurer l'impact de ces annonces sur les territoires concernés, et notamment ceux connaissant des difficultés économiques.

Par ailleurs, des questions d'acquisitions foncières ne manqueront pas de se poser aux communes qu'elles devront être en capacité d'anticiper, non seulement dans leurs prévisions financières, mais aussi dans leurs documents d'urbanisme.

En outre, l'AMF juge indispensable de mettre en perspective cette réforme avec celle de la carte judiciaire et celle de la future carte hospitalière, de façon à ne pas fragiliser gravement certains territoires.

Dans son discours du 4 avril dernier sur la modernisation des Politiques publiques et la réforme de l'Etat, le Président de la République a annoncé la déconcentration de certaines activités des administrations centrales. L'AMF souhaite que ces déconcentrations de services contribuent à compenser pour partie les conséquences de la réorganisation militaire.

L'Association des maires de France demande surtout que cette question fasse l'objet d'une information officielle et qu'une concertation avec les maires des communes touchées soit organisée dans les meilleurs délais.

Contact Presse :
Marie-Hélène GALIN
Tél. 01 44 18 13 59
mhgalin@amf.asso.fr